

# Révision générale du PLU d'Agde

## Concertation agricole



Suite à la délibération du conseil municipal en date du 28 février 2017, la procédure de révision générale du PLU a été lancée.

Dans la démarche de concertation du public, les acteurs du monde agricoles sont invités à remplir un questionnaire qui a pour objectif :

- **De dégager les enjeux collectifs pour la composante agricole sur les dix prochaines années afin de se doter de données actualisées traduisant la dynamique actuelle de l'activité agricole sur le territoire communal.**
- **De dégager les enjeux individuels et recueillir les projets à venir pour anticiper leur prise en compte dans le futur PLU.**

Pour répondre à ce questionnaire, plusieurs options :

- En consultant le site Internet : <https://www.ville-agde.fr/la-mairie/urbanisme/plu-revision>
- En version papier : en mairie d'Agde à la Direction de l'Aménagement Durable et du Foncier au 3<sup>ème</sup> étage

Le retour des questionnaires se fera maximum **fin octobre** :

- Par mail : [amenagement@ville-agde.fr](mailto:amenagement@ville-agde.fr)
- Par courrier postal : Mairie d'Agde - CS 20007 - 34306 AGDE CEDEX
- En mairie

